



## Problème avec un huissier

Par **Bz72**, le **14/04/2021** à **22:00**

Bonjour

Il y a plus de 15 ans j ai été jugé a réglé des dommages et intérêts et des remboursement a la Cnam

Pendant des années ma situation financière et de santé me permettait d être prélevé que de petite somme.

Depuis 4 ans j ai repris un emplois stable et donc des prélèvements sur salaire plus important

Il y a 6 mois mon employeur m informé que ma dette est réglé et que les prélèvements sont terminés. Avec la preuve par courrier envoyé par le tribunal .d une mains levé totale.

Et il y a peu ,à ma Surprise un huissier me saisie sur mon compte sans en avoir été informé avant de la raison . Et en me renseignant il m informe que tout n est pas réglé et que des sommes énormes reste encore à régler et que en gros j aurais payé que les intérêts depuis toute ces années

Pouvez vous me dire si il y a un recours à faire avec ce courrier reçu du tribunal de Grande instance .

Merci .